



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Requalification et Valorisation de la traversée de Bourg

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom	Prénom(s)
COUILLARD	Didier

2.2 Personne morale

Dénomination	Raison sociale
Maire de Tilly-sur-Seulles	

N° SIRET	Type de société (SA, SCI...)
____	_____

Représentant de la personne morale : <input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom	Prénom(s)
_____	_____

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41- Aires de stationnement ouvertes au public	Stationnements existant sur l'emprise des travaux : 130 places Stationnements existants réaménagés et création de stationnements : 118 places

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les travaux seront réalisés en 3 phases :

- Phase 1 - Tranche ferme : fin 2023- décembre 2024 Réaménagement de la rue de la Libération + la rue de Bayeux - 8 821 m2
- Phase 2 - Tranche optionnelle 1 : fin 2024-début 2026 Réaménagement du carrefour principal, la rue du Stade jusqu'à la Boulangerie et la rue de Juvigny - 9 922 m2
- Phase 3 - Tranche optionnelle 2 : fin 2025-début 2026 Réaménagement de la rue de Bois d'Orceau jusqu'au Collège y compris giratoire + le stationnement provisoire rue de Juvigny - 2 523 m2

4.2 Objectifs du projet

Ce projet de requalification et de valorisation de la traversée de bourg de Tilly sur Seules vise principalement à promouvoir l'utilisation des mobilités actives, piétons et cyclistes, dans l'espace public. Pour atteindre cet objectif, plusieurs mesures sont prévues, notamment la création d'une piste cyclable bidirectionnelle reliant les commerces, les écoles, et les zones résidentielles, tout en assurant la sécurité des cyclistes.

La première phase du projet concerne l'amélioration de l'entrée Nord de la commune, où l'accent est mis sur la sécurisation de cette zone, en particulier autour de l'école du Sacré Cœur, et la création d'un giratoire franchissable pour faciliter la transition vers le centre-ville.

La deuxième phase du projet, envisage de redéfinir la structure de l'axe Nord-Sud de la commune, en prenant en compte le carrefour central, ce qui implique une réduction des vitesses, la sécurisation des zones commerciales, et la configuration d'un carrefour en forme de giratoire, intégrant le dispositif cyclable. De plus, elle préfigure la continuité de la place du Général De Gaulle vers le parc.

Enfin, la dernière phase a pour objectif d'établir une piste cyclable en site propre pour relier le centre-ville au collège du Bois d'Orceau, garantissant ainsi une continuité cyclable dans la commune.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Comme indiqué précédemment le projet est constitué de plusieurs phases de travaux (3 phases). Le réaménagement de la rue de la Libération et la rue de Bayeux sera le point de départ du chantier. L'usage des véhicules, stationnements et piétons sera maintenu au maximum tout au long des travaux afin de permettre l'accessibilité vers les commerces et aux habitations.

En parallèle et après la fin du réaménagement de la rue de la Libération et la rue de Bayeux, le réaménagement de la rue du Stade, la place du G. De Gaulles et la rue de Julvigny constituent la 2ème étape principale du chantier.

Enfin, l'insertion de la piste cyclable sur la rue de Bois d'Orceau marquera la dernière phase des travaux à partir de la fin de l'année 2025.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'ensemble des emprises forme une entité d'espace public. Un nettoyage annuel des surfaces piétonnes et cyclables (pavage, enrobé), un balayage trimestrielle des caniveaux permettra de maintenir les surfaces dans un état de propreté adapté pour un espace public de centre-ville.

De plus les surfaces végétalisées nécessiteront un entretien plus régulier mensuellement pour le nettoyage de surface, le désherbage, la taille annuelle des végétaux.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Phase 1 : 8 821 m ² / Phase 2 : 9 922 m ² / Phase 3 : 2 523 m ² Surface totale : 21 266 m ² Surface de voirie : 6 425 m ² / Surface de stationnement : 1 860 m ² Surface piste cyclable: 2 640 m ² Surface piétonnière + surface végétalisée : 10 341 m ²	M2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 5 Voie : Place du G. De Gaulle

Lieu-dit :

Localité : Tilly sur Seulles

Code postal : 1 4 2 5 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 0 ° 3 7 ' 3 6 " Lat. : 4 9 ° 1 0 ' 3 1 "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

Blank area for project description and authorization details.

5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l’outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les zones ZNIEFF les plus proches du projet sont : - ZNIEFF type 2 « Bois du Tronquay et du Quesnay » située à 7,3 km à l'ouest du projet - ZNIEFF type 2 « Bassin de l'Odon » située à 9,4 km au sud-est du projet
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Église Saint Pierre de Tilly - Inscription MH par arrêté du 24 janvier 1927 - Restes de la chapelle Notre-Dame-du-Val (le musée de la Bataille de Tilly-sur-Seulles aujourd'hui) - Classement MH par arrêté du 11 septembre 1963
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bassin versant de la Seulles est considéré comme un bassin à risque d'inondation inscrit à l'Atlas des Zones Inondables (AZI) depuis le 23/03/2004
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les site NATURA 2000 les plus proches du projet sont : - « Anciennes carrières de la vallé de la Mue » située à 16,1 km au nord-est du projet - « Hêtraie de Cerisy » située à 16,7 km à l'ouest du projet
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Restes de la chapelle Notre-Dame-du-Val (le musée de la Bataille de Tilly-sur- Seules aujourd'hui) - Classement MH par arrêté du 11 septembre 1963

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Environ 6 425 M2 de surface véhiculaire requalifiée (démolition et évacuation des matériaux de surface et de structure partiellement) Environ 1860 M2 de surface de stationnement (démolition et évacuation des matériaux de surface et de structure partiellement) Environ 2 640 M2 de surface cyclable créée (démolition et évacuation des matériaux de surface) Environ 10 341 M2 de surface piétonne requalifiée + surface végétalisée (démolition et évacuation des matériaux de surface)
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circulation automobile de centre-bourg au même titre que l'usage actuel.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet lumière adapté à la requalification de la traversée de bourg.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet privilégie la circulation des cycles et des piétons et rend accessible l'espace public.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Projet de démolition de l'ancienne maison de retraite pour la création d'un pôle culturel.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom COUILLARD

Prénom Didier

Qualité du signataire MAIRIE

À TILLY-SUR-SEULLES

Fait le 14/11/2023



Signature du (des) demandeur(s)

